

Lundi, 9 Février, 1880

SOMMAIRE

LA LANGUE FRANÇAISE PARMI NOUS. CANAL DE CARILLON. SOYONS PRATIQUES. LETTRE DES PROVINCES MARITIMES. BEAUX-ARTS. Guit. Smith. CATHÉDRIQUE. Valda. SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES. LES MORTUÉS DE L'OCÉAN. A TRAVERS L'OTTAWA. FÉLITATIONS—ANNA DIEU-LE-VERT: Auguste Snider. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS.

LA LANGUE FRANÇAISE PARMI NOUS

Dans son dernier bulletin, la société normande de Géographie a reproduit la conférence sur la langue française, prononcée par M. Sulte, il y a deux ans, devant le cercle Montcalm de Worcester, Massachusetts. Il faut croire que cette étude a frappé les directeurs de la société, puisqu'ils lui ont donné la place d'honneur et n'ont rien retranché des douze chapitres dont elle se compose. Le Traité sur, de Worcester, l'avait aussi publiée en entier, mais elle n'est pas connue au Canada, c'est pourquoi nous allons en dire un mot.

Le groupe canadien est originaire surtout du nord et de l'ouest de la France. Il a introduit, ici, les accents de ces deux régions, sans compter ceux que plusieurs familles des provinces du sud, de l'est et de Paris lui ont apportés. Sous l'influence de personnes instruites, telles que les gouverneurs, les seigneurs, le clergé, les religieux, ces accents se sont fondus en un seul, que l'on peut appeler l'accent canadien, et la langue s'est épurée en se débarrassant des mots de patois.

Sous le gouvernement français, nous avons donc uniformisé notre langue et mis de côté bien des défauts.

Cette tradition s'est altérée quelque peu après la conquête, parce que la classe instruite était retournée en France. Nous nous sommes laissés aller à une prononciation mûlle, sans couleur, souvent gauche, manquant toujours de grâce.

Néanmoins, nous n'avons pas accepté de mots étrangers, sauf quelques anglicismes.

Durant la période de 1792 à 1830, les prêtres français qui ont professé dans nos collèges ont combattu avec un certain succès contre ces négligences, mais, depuis cinquante ans, nous y sommes plongés d'une manière déplorable.

La classe soi-disant instruite est maintenant très-nombreuse parmi nous, cependant elle ne sait ni articuler, ni accentuer, ni mesurer ses phrases. Elle va même jusqu'à se contenter de termes impropres, tout en ayant conscience de ces incorrections. Il y va sans dire que le peuple ne saurait prendre exemple sur elle pour améliorer son langage.

A ce défaut, qui n'est ni plus ni moins qu'un mépris de notre part pour la langue de nos pères, se joint le mal grandissant des anglicismes. En continuant de la sorte, le français du Canada n'aura plus bientôt aucune valeur et ce sera tant pis pour nous.

Tant pis pour nous qui n'aurons pas su conserver ce bel héritage national.

Tant pis pour nous qui perdons la langue française au moment où elle commence à occuper sérieusement ceux qui instruisent la jeunesse dans les pays voisins de nous.

Tant pis pour nous qui perdons la rare et bonne occasion de créer en Amérique une petite France d'où la langue française cultivée et respectée se repaierait comme elle est répandue en Europe.

Après avoir longuement discuté ces points, M. Sulte propose un remède aussi simple que facile : enseigner aux enfants une prononciation nette et le choix des mots.

Comme nous avons un accent très français, il suffira de le conserver en lui donnant un peu de ton.

Ce n'est pas la mer à boire. Si tous les parents n'avaient pas le courage de s'imposer cette tâche, il est à espérer que les professeurs de nos collèges et les maîtres d'école voudront bien se charger de cette surveillance qui fait partie de leurs devoirs.

Les journaux de Montréal ont l'air de penser que l'idée d'établir une voie ferrée sur la glace est absolument neuve dans le pays. C'est une erreur—car à Manitoba l'on a pris les devants. Il existe, en effet, depuis plusieurs semaines déjà une ligne de ce genre sur la rivière Rouge entre Saint-Boniface et Winnipeg.

CANAL DE CARILLON

Les journaux de l'opposition semblent posséder tout un arsenal de scandales, petits et grands, qu'ils exhibent à tour de rôle, quand les nouvelles font défaut et que leur argumentation, déjà bien faible, semble s'affaiblir complètement. Ils viennent d'en produire un nouveau, relativement au canal de Carillon. Nous ne prendrons pas la peine d'examiner, une à une, toutes les histoires qu'ils ont mises en circulation, à ce sujet. Il nous suffira de constater les faits dans toute leur exactitude.

MM. R. P. Cooke et Cie étaient les adjudicataires du contrat pour ces travaux et, pendant quatre ans, M. Mackenzie, alors ministre des travaux publics, se montra satisfait de la manière dont ils remplissaient leurs engagements. Par malheur pour M. Cooke, il fut appelé à donner sa déposition dans une certaine cause et cette déposition dépeint souverainement à l'honorable M. Laflamme et à M. Régis Cardinal. On connaît l'affaire. Leur sort était fixé dès ce moment. Le contrat leur fut retiré, sans autre motif que celui-là, puisque M. Christie, alors représentant du comté d'Argenteuil, déclarait que MM. Cooke et Cie avaient fait tout ce qui était possible pour bien exécuter le contrat dans des circonstances fort difficiles.

MM. Cooke et Cie, injustement dépeints par M. Mackenzie, ont redemandé le contrat à la présente administration qui le leur accorde à certaines conditions: ainsi ils ont renoncé à toutes réclamations qu'ils auraient droit de faire au gouvernement pour le fait que M. Mackenzie a manqué aux engagements conclus avec eux et ils se sont associés des personnes habituées à exécuter pareils contrats, afin de prévenir de nouveaux délais.

MM. F. B. McNamee et Cie. sont les nouveaux associés de MM. Cooke et Cie, en vertu de cette seconde obligation. Telle est la simple et entière vérité sur cette affaire à propos de laquelle l'opposition voudrait bien faire un peu de tapage.—Ten pète dans un verre d'eau.

ECHOS DU JOUR

Jeudi dernier, à eu lieu, à Saint-Léon, la célébration du cinquantième anniversaire de la consécration sacerdotale du révérend M. L. Aubry, curé de l'endroit. Plusieurs adresses de circonstance furent présentées.

Les nouvelles que nous recevons du comté de Montmorency sont extrêmement favorables, dit le Canadien, à la candidature de M. Angers. Toutes les paroisses lui font l'accueil le plus sympathique, le plus cordial. Le plus grand enthousiasme règne par tout et, chaque jour, il devient de plus en plus évident qu'il sera élu à une majorité écrasante.

Le révérend Père Lacombe, de Manitoba, est arrivé ici samedi. Sa visite se rattache à l'émigration. On sait que ce dévoué missionnaire a fait beaucoup aux Etats Unis et au Canada même, dans l'intérêt de la colonisation des territoires du Nord-Ouest. Et il veut aujourd'hui organiser un nouveau mouvement de concert avec notre clergé. Il va sans dire que nous favoriserons de tout cœur ce plan patriotique, et nous espérons que le révérend Père Lacombe aura aussi dans sa mission le concours des autorités.

On pourra s'adresser au révérend Père Lacombe, à l'église Saint-Pierre, rue Visitation à Montréal.

SOYONS PRATIQUES

Nous lisons dans le Nord: Sous ce titre, le Canada reproduit quelques-unes des remarques que nous avons faites sur la démonstration du 24 juin prochain et termine en observant que nous avons tort de faire de la question de notre existence nationale une question de souf et de piastres.

Cette observation de notre confrère nous a fait relire nos remarques, écrites un peu à la hâte, et nous reconnaissons qu'en effet elles sont fautive sous ce rapport et rendent mal notre pensée. Nous aurions dû reconnaître plus clairement que la réunion de 1877, a été une affirmation magnifique de notre amour national et de notre attachement à la patrie commune.

Nous sommes loin de nier l'utilité des réunions de la Saint Jean-Baptiste si propres, comme le dit le Canada, à raviver le sentiment national dans tous les groupes épars de la famille canadienne. Ce qui nous a probablement fait négliger le beau côté de ces démonstrations, et ce sera notre excuse, c'est la conviction qu'elles sont toutes belles et patriotiques qu'elles soient, elles n'auront qu'une bien faible influence sur notre avenir comme race distincte, si nous ne leur donnons pas la tournure pratique que le Canada, comme nous-même, veut lui donner.

Nous l'avons dit dans nos remarques et nous le répétons, les sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada et des Etats Unis ne pourraient jamais donner une meilleure preuve de leur patriotisme qu'en se formant les premières en sociétés de colonisation, et les secondes en sociétés de repatriement. Nous avons besoin au Canada, d'arrêter l'émigration et de coloniser nos terres, nos sociétés Saint-Jean-Baptiste devraient donc se constituer en sociétés de colonisation, dans ce double but, tout en aidant aux sociétés sœurs des Etats Unis à repatrier ceux de nos compatriotes émigrés qui désirent revenir au pays.

LETTRE DES PROVINCES MARITIMES

(De notre correspondant spécial.) Heureuse province de Québec! Tous les yeux sont tournés vers elle. Le moindre fait et geste de ses ministres est commenté et télégraphié aux quatre coins du Dominion. Ici nos ministres ont beau se réjouir, aller à Ottawa au banquet de sir John Macdonald pour en rapporter, bien entendu, des faveurs signalées, calme plat dans la presse.

Un temps de ce pauvre M. Joly, chevalier sans peur et sans reproche, c'était la même chose. Le scandale le plus anodin, l'affaire des non-locks, par exemple, le choc de la conscience (F. de l'honorable M. Turcotte, était couché au long dans tous les journaux, brassés, remués, retournés, comme Saint-Laurent sur son gril.

Nommer-moi un seul scandale que vous connaissiez sur le compte de nos ministres maritimes? Rien! Aux yeux des habitants de nos provinces, nos gouvernements sont blancs comme du lait de chèvre, et purs comme les rayons de la lampe d'Edison.

Et cependant sur le chapitre des petites transactions véreuses, les petites provinces, règle générale, pourraient rendre des points à leurs grands frères, Ontario et Québec. Seulement-elles ont en leur faveur le silence de la presse, l'indifférence des reporters. Toute l'attention du public est à Québec.

Nos loyalistes d'ici sont ennuyés à mourir. Depuis un mois je cherche pour le Canada quelque matière à chronique, et c'est à peine si j'ai dans mes cartons de quoi écrire un fait divers convenable. Notre presse s'accommode assez de cet état de choses. Cela dispense nos journalistes d'avoir de l'esprit et des notions publiques d'en faire.

Oh! l'un quelcambourg du genre de ceux dont M. Taillon envoie à la chambre d'assemblée de Québec fait du bien ici! Quel horizon nouveau cela ouvrirait!

Nos législateurs n'ont pas l'idée des grandes choses qui s'opèrent à Québec au moyen du caïenbourg. Cette "pente de l'esprit," comme l'appellent les Vaikaires, couramment avec des ombles, est devenue la grande puissance du journalisme français moderne; et les journalistes canadiens, grâce aux coups de ciseaux habilement appliqués, se maintiennent à la hauteur de leurs confrères d'outre-mer.

Le journalisme anglais ne sait pas encore s'élever à la hauteur d'une comble, c'est à peine s'il ose quelques fois attaquer le caïenbourg. Aussi quelle différence entre le journal français et le journal anglais! Par contre l'élément anglais s'applique à se bien gouverner. J'aurais dû dire à se beaucoup gouverner. Depuis qu'ils ont tenté la constitution réputée la plus parfaite des constitutions, les Anglais, pourvu qu'ils soient quelques centaines de familles sur un point donné des possessions anglaises, veulent avoir un gouvernement à eux, une chambre des communes, une chambre haute, et tout un attirail gouvernemental à eux.

Servir-vous combien nous avons de ministres à Fredericton? Quelque chose comme douze, une demi-douzaine avec des portefeuilles et une autre demi-douzaine sans portefeuilles. Autant de ministres pour la Nouvelle-Ecosse, et six autres pour l'île du Prince-Edouard. Trente ministres, trois ministères-gouverneurs; trois chambres délibératives, trois sénats ou quelque chose qui en a l'air, pour gouverner 700,000 habitants!

Dans ma prochaine je vous parlerai de l'état des manufactures dans les provinces maritimes et des bons ou mauvais résultats de la production, autrement dite la politique nationale. J. LACROIX. Saint-Jean, N. B., 5 février 1880.

BEAUX-ARTS

[Pour le Canada.] Un écrivain a dit quelque part: "Si les Américains ont manqué à pas de géant dans le commerce, dans l'industrie, dans l'agriculture, dans tous les agrandissements matériels, ils ont beaucoup à faire dans les arts, dans les sciences, dans les lettres et dans le raffinement social qui est le véritable cachet des nations civilisées." J'entends faire parfois dans le monde des appréciations sur les beaux-arts en Amérique, qui ont un semblant de comparaison avec les beaux-arts en Europe. Ces comparaisons ne peuvent avoir lieu dans un pays nouveau. Que le commerce, l'industrie et l'agriculture aient atteint les mêmes progrès qu'en Europe, c'est exact, et même nous bien des rapports, ces diverses branches de travail y sont peut-être plus avancées dans les détails. Mais pour les beaux-arts, il faut reconnaître que l'Amérique est bien en arrière, et il ne peut en être autrement. Les célébrités artistiques y sont très rares quoique les aptitudes y soient nombreuses. Examinons.

Il faut bien le dire, la France a tous jours marché la première vers le progrès des arts. Sa capitale, Paris, depuis plusieurs siècles, a été le centre des découvertes dans les sciences et dans les arts. Les monarches, les nobles et les princes de l'Eglise encourageaient les artistes. Rome, la ville éternelle, était le lieu de rendez-vous de tous les peintres, de tous les musiciens, et la France les recevait avec joie et les rétribuaient généreusement. Encore aujourd'hui, la noblesse française et l'Etat concourent également au progrès des arts; de riches financiers, des antiquaires recherchent les chefs-d'œuvre de nos artistes contemporains. En un mot, toutes les grandes capitales de l'Europe sont en trois grandes classes: les artistes, les marchands et les ouvriers. En Amérique les rentiers font place aux capitalistes; ceux-ci ne se reposent généralement que dans la tombe.—Les marchands, les fabricants, les industriels, sont à plus forte raison portés à ne jamais jouir de leur fortune.—Quant aux ouvriers, lors même qu'ils acquiescent à la besogne par leur intelligence et leur activité, ils travaillent jusqu'au dernier jour de leur existence. Tout le Nouveau-Monde est un immense comptoir d'échanges qui étend de plus en plus ses relations commerciales avec les divers pays d'Europe. Je ne sais pas qu'on ait jamais vu en Amérique de riches commerçants occupés de beaux arts?

Mais en Europe, on voit des échanges s'effectuer de musées à musées; on signale des commandes faites par le gouvernement à des artistes en renom; on remarque de riches propriétaires qui font des collections d'objets d'art, encouragent les beaux-arts; on voit des hommes riches pour les placer dans leur château; il n'y a pas jusqu'aux financiers qui se plaisent à acquiescer tel ou tel objet qui peut mettre leur nom en évidence—par la voie des journaux.

Pour notre beau Canada, y voyons-nous des gouvernements, propriétaires, riches commerçants, encourager les beaux-arts? Non, hélas! Ce n'est ni l'indifférence des uns, ni le dédain des autres qui en sont la cause: on n'y pense pas. L'esprit des populations est tellement porté vers l'agriculture, le commerce ou les professions libérales qu'il ne s'est pas encore formé une réaction d'hommes qui puissent concevoir la nécessité d'encourager les beaux-arts dans notre contrée. Et cependant je ne connais point de peuple mieux doué que les Canadiens pour se livrer à l'art; dispositions, adresse, goût, facilité, tels sont les signes distinctifs du peuple canadien. Ce qui lui manque, et c'est la chose la plus importante—ce sont les encouragements. Les sujets sont nombreux mais végètent dans un milieu tout occupé de spéculations. Rien ne dessèche plus les sentiments du beau et du vrai dans les arts que cet amour effréné du dollar.

Je ne critique personne en m'exprimant ainsi. Je ne fais que constater un fait, et le seul remède à y porter, c'est que quelques hommes instruits suivent les conseils de S. E. le marquis de Lorne. L'idée de ce haut personnage est très pratique, et je ne doute pas que l'institution d'une galerie nationale d'art, que des expositions annuelles des beaux-arts dans les principales villes du Canada—et enfin, qu'un établissement d'coles d'art et de dessin—ne fournissent à nos jeunes Canadiens tous les éléments les plus propres à relever leur intelligence et leur talent. Pour ce qui est de nos amis, nous devons tout cœur à une œuvre aussi importante pour les destinées du pays. Seconderont les vues de Son Excellence et leur juste valeur les services qu'il aura rendus au Canada en stimulant l'esprit d'initiative d'un peuple aussi actif que noble dans ses actions. GUST. SMITH.

CAUSERIE

[Pour le Canada.] Tout le monde est désireux de vivre longtemps et sans maladie. Rien n'est plus de place pour loger tous ses habitants. Mais, de même qu'il n'y a qu'une religion pour arriver à la vie éternelle, de même aussi il n'y a qu'une voie pour maintenir et prolonger la vie corporelle dans les justes limites que Dieu lui a fixées, et cette voie c'est celle du bon sens. Vous remarquerez un remède à la portée de toutes les bourses. Expliquons-nous. Il y a deux proverbes qui ont passé (comme tous les proverbes) pour vrais jusqu'à ce jour. Savoir: 1. On n'engraisse pas à l'eau claire. 2. On ne vit pas de l'air du temps. Eh bien, nous allons prouver que ces deux proverbes sont deux mençonges universels. Veut-on mesurer ces deux éléments indispensables à notre existence: l'eau et l'air, parce que ceux-ci ne s'achètent pas à prix d'argent? Dieu les a départis à sa créature avec plus de largesse parce qu'ils sont les plus indispensables à la conservation. Les Patriarches vivaient plus vieux sables, avant que Noé eût extrait le jus de la treille.

le, ou que M. Davis eût inventé son Pain Killer et Radway un récupérateur. Les patriarches couchaient sous la tente et je ne me respirent ni air pur. Venons-en aux détails. Pour l'eau d'abord, sans remonter au déluge, écoutons ce que dit M. Goupil (auteur estimable qui a écrit des choses très sages sur l'hygiène): "L'eau que nous buvons, dit-il après avoir parlé de l'air, ne mérite pas moins que l'air respire sans cesse une mention spéciale. Pour être potable elle doit être limpide, légère, aérée, (voyez, il faut de l'air juste dans l'eau), douce, froide ou étiée, fraîche en hiver, sans odeur, d'une saveur piquante, vive, agréable, ni fade, ni salée, ni doucereuse, ni acide, ni sulfureuse; elle doit bouillir sans se troubler; ni former de dépôt, cuire les légumes et les viandes sans les durcir, dissoudre le savon sans former de grumeaux, elle ne doit occasionner aucun pesanteur à l'estomac ni troubler la digestion; dans toutes ces conditions, l'eau, loin d'introduire dans l'économie des principes nuisibles, est, au contraire, elle seule, capable d'entraîner les principes nuisibles au travail de la nutrition."

Maintenant, nous nous permettons d'ajouter à notre tour: Le bon eau, telle que décrite ci-dessus, est abondante dans notre beau pays. Elle nous arrive encore vierge de nos forêts et de nos montagnes, elle sort abondante de nos lacs et de nos limpides rivières; elle coûte infiniment moins cher que l'eau de la distillerie qui nous empoisonne. Buvez donc de bonne eau, évitez d'eau pure et nous vous assurerons que vous aurez déjà réalisé une condition essentielle d'une santé florissante et d'une longue vie.

Nous voici dans les jours gras; plusieurs, sans doute, ne pourront excuser leur soit parce qu'ils auraient mangé trop de poisson. Néanmoins, il leur est permis de boire, mais qu'ils prennent bien garde que leur eau soit bien pure; et l'eau pure ne se vend qu'en bouteille. Si vous avez des enfants réduits à cette extrémité, nous serions aussi malheureux que les pauvres juifs quand le prophète Jérémie se plaignait de ce que les ennemis du peuple de Dieu leur faisaient boire l'eau à prix d'argent aquam nostram pecunia bibimus [Largent]. Nous nous bornerons ici sur ce sujet. Dans notre prochaine entre vue, nous causerons du bon air comme une autre condition hygiénique. VALETTE.

—Monsieur le curé, dit un avaré à l'agouie, ce qui me chagrine le plus, c'est de ne pas pouvoir emporter avec moi nos beaux écus tout luisants neufs. —Ce serait dommage pour eux, dit le curé, car là où vous irez, il fera tellement chaud qu'ils fondraient sur place.

—Si avant de sortir, on surchauffait, pour ainsi dire ses poumons, croyant ainsi faire provision d'air chaud, on s'exposerait à un danger. Quelque bien vêtu que vous soyez, comme vous ne pouvez en somme, respirer d'autre air que l'air extérieur, la congestion pulmonaire est d'autant plus imminente que vous respirez brusquement un air froid après avoir respiré un air trop chaud. D'où le précepte de ne pas trop se chauffer avant de se mettre en route. Soyez persuadés que c'est là une cause, non toujours de mort, heureusement, mais d'accidents.

Il n'est bon, d'ailleurs, d'es respirer lorsque surtout on a une tendance à l'oppression, qu'à travers un foulard, une étoffe quelconque qui, passant devant la bouche, évite un peu la température de l'air avant qu'il entre dans les poumons. Il y a mieux; beaucoup de personnes respirent mal. La plupart des passants que nous rencontrons s'ouvrent la bouche et font de longues inspirations. C'est le contraire qu'il faut faire. L'inspiration doit se faire par le nez, et l'expiration par la bouche. Le passage de l'air par les fosses nasales a l'avantage de l'échauffer et de l'empêcher d'arriver trop froid aux poumons. Ce ne sont pas là des détails insignifiants, et soyez convaincus qu'en suivant ces préceptes élémentaires, vous éviterez plus d'un rhume et d'une fluxion de poitrine.

L'important ici est moins d'éviter le contact de l'air froid sur la peau et d'emmagasiner d'avance la chaleur d'un bon feu, que de fabriquer soi-même sa propre chaleur. Et c'est dans ce but qu'une alimentation doit être calculée de telle sorte qu'elle diffère de ce qu'elle est en temps ordinaire. A l'exemple des peuples du Nord, il faut manger beaucoup de viande, beaucoup de graisse.

—En Suède, la première fois qu'un homme paraît dans un lieu public, en état d'ivresse, il est condamné à une amende de trois dollars. La deuxième fois six dollars. La troisième et quatrième fois peine est seulement plus rigoureuse: non-seulement il paie une somme plus forte mais il perd en outre les droits d'électeur et d'éligible, et le dimanche qui suit l'ivresse il subit la peine du pilori devant l'église paroissiale. La cinquième fois il est renfermé dans une maison de correction et condamné à six mois d'un travail forcé. Toute personne convaincue d'avoir excité quelqu'un à l'ivresse paye trois dollars, ou six si c'est un adolescent qui s'est enivré.

Un ecclésiastique qui s'est mis en état d'ivresse perd son bénéfice, un laïque fonctionnaire est suspendu ou destitué. Jamais l'ivresse n'est acceptée comme excuse d'un délit. Un homme mort ivre n'est pas enterré dans un cimetière.

FOURRURES

Cette semaine se termine la grande vente de fourrures. Nous attendons dix caisses de chapeaux de printemps par le Sarmatian, et nous devons vendre nos fourrures pour faire place à ce nouvel envoi. Dix pour cent de réduction sur toutes les marchandises.

R. J. DEVLIN

ON demande un ménage instruit pour une famille à l'aise, à la campagne. S'adresser par lettre au Dr. Duhamel, M. P. P., Wright Post Office, P. Q. Le 5 février, 1880—ls

Chemin de fer Q. M. O. et O. AVIS

A partir du 6 FÉVRIER, M. C. PARADIS se charge de mener les passagers à la Gare du Chemin de Fer du Nord, A toutes les heures du départ des trains.

Lieu du départ: Au coin des rues Murray et Sussex.

Prix: 25 centins par tête. En cas de mauvais temps, la voiture sera couverte. C. PARADIS.

Bazar! Bazar!

Pour venir en aide à l'Orphelinat Saint-Joseph, Sous le patronage de Mgr l'Évêque d'Ottawa, des honorables MM. Langevin, Masson et Baby, et de M. Oranger, de la Chambre des Communes, Jeudi, le 5 Février 1880 68 RUE RIDEAU, (Ancien magasin de Chenet et Tassé.) Ottawa, 5 février 1880.

SAM'S HOTEL,

Rue York, EN FACE DU MARCHÉ, L'un des premiers Hôtels d'Ottawa

BONNES CHAMBRES, BONNE TABLE, BONS VINS

Les personnes visitant Ottawa durant la session feront bien de rendre visite à cet hôtel. Ottawa, 5 février 1880.

E. PETIT, Bijoutier et Horloger

25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde. M. PETIT désire annoncer qu'il a adjoint à son atelier de bijoutier et d'horloger un magasin très complet de cigares, tabac, pipes, etc., etc. No. 18, RUE RIDEAU, COIN DU PONT DES SAPEURS.

N.B.—M. PETIT profite de cette occasion pour remercier le grand nombre de clients qui ont bien voulu l'honneur de leur patronage et leur souhaiter une heureuse année. Ottawa, 11 juillet 1879.—24. éan.

LA MEILLEURE Huile Canadienne!

NON EXPLOSIVE, 25 centins le gallon impérial, Livré à domicile. CHATFIELD'S 92, Rue Rideau

LISTE DES PRIX

C. S. Shaw & Cie DES PRESENTS

JOUR DE L'AN

Services à Déjeuner en Porcelaine. Jattes de Chine... \$3.00 à \$15.00 Services à Dîner en P. de C... 20.00 75.00 " Thé " " 3.50 15.00 " Dessert " " 10.00 12.00 " en Majolique 8.00 " de Lorraine 10.00 " de Tête-à-Tête 4.50 à 7.50 pour 5 heures. 6.00 10.00 Tasses et Soucoupes pour A.-D. Jolis Services de Chambre à Coucher 4.00 18.00 Lampes de Table, en Bronze 1.00 10.00 " Passage 1.50 7.50 " pour le Dîner 1.00 6.00 " de Salon 1.50 25.00 " pour Chambre à Coucher 25 4.00 " de Bibliothèque 1.00 6.00 Chandeliers de 2, 3, 4 et 6 lampes. Pots en Fleur de goût en P. \$1.50 3.50 Vases de goût en P. 50 cts à \$12 par paire. Bouteilles Plaquées en Argent \$2 à 10.00 Éperons en Cristal 1" 5.00 Magnifiques Services de Table 1 5.00 Urnes de Gout, Services complets. 1.50 à 5.00 [par set] Théières de Gout... 25c à \$3 Crachoirs en Majolique... 50c " Lorraine... 75c " en Porcelaine... \$1 à 1.50 Tasses et Soucoupes à Thé Harlequin. Présentation... 20c à \$1. Cruches au Glacé... \$6 par paire. Carafes en Verre Coupé et Gravé... \$1 à \$6.00 Verre à Vin " " 1.25 à 7.50 Gobelets " " 1.25 à 7.50 Statues en Marbre de Paris... Joli Assortiment. Assortiment complet de Verrerie de Table, Porcelaine Plaquée (nouvelle)... \$2.00 à \$3.00 Petits Services à Thé pour les enfants... A tout prix Tasses et Soucoupes pour Mous-taches... \$1.00 Services de goût pour d'umers... \$1.00 à 2.50

C. S. Shaw & Cie IMPORTATEURS

63 rue Sparks

NOUVEAUX ARRIVAGES

Crêtonnes de mousse. 3 caisses crêtonnes de dessin nouveau et riches, 25c, 30c, viennent d'être ouvertes. STITT et Cie.

Toile de table. Nouvelle toile de table, nappes, coton pour draps et oreillers, à des prix extrêmement bas. STITT et Cie.

Coton. Bon coton blanc utile... 7c. 8c. 10 Coton jaune... 7c. 8c. 9c

Étoffes de robes. Aux prix de la vente pour écouler le stock, DURANT CE MOIS, il sera fait des réductions importantes afin d'écouler les étoffes à robes d'hiver.

Chaque pièce. Chaque pièce d'étoffe, à robes est RÉDUI-TE chez STITT et Cie. Il faut que tout soit vendu durant ce mois.

Manteaux réduits. Tous nos manteaux d'hiver sont réduits pour les écouler durant ce mois.

Modes réduites. Les articles de mode se vendent à moitié prix durant ce mois, chez STITT et Cie.

Parures pour le soir. Soies de toutes les nouvelles nuances pâles pour les robes. Soies brodées, teintes pâles, chez STITT et Cie.

Mousseline française. Mousselines françaises, bleu pâle, crème, rouge, etc.

Cachemires. Cachemires en teintes pâles pour soirées, STITT et Cie.

Gants de kid. Gants de kid 2 à 8 boutons, teinte d'opéra, aussi noirs et blancs.

Bas de soie. Bas de soie pâle, aussi noirs, chez STITT ET Cie

53 et 55 Rue Sparks



POUR VOTRE Papier, Articles de Bureau ET D'ÉCOLE, AINSI QUE Livres d'Histoire, de Prières, etc., etc., DONNEZ VOS COMMANDES A L'enseigne du livre ci-dessus

N.B.—Toujours en mains, toute sorte de Jouets d'enfants et autres objets de fantaisie, le tout à très-bas prix.

ETAI. C. MARCHÉ BY. J. MARTEL, Propriétaire.

Tout en remerciant ses nombreux pratiques, les invite à venir lui rendre visite. Il a constamment en main un assortiment complet de

VIANDES FRAICHES, SALÉES et FUMÉES.

J. MARTEL. Ottawa, le 28 Janvier, 1878.